

VoxPublic

RENFORCER LE POUVOIR CITOYEN



Plaidoyer législatif

Soutenir l'accueil des personnes exilées

Promouvoir l'égalité

Etat de droit et libertés associatives

Justice sociale et environnementale

Boîte à outils

**Rapport
d'activités
2023**

ÉDITORIAL

UNE ANNÉE DE RÉSISTANCE FACE AUX MENACES SUR LA DÉMOCRATIE

L'année 2023 a été difficile sur le front de la justice, du respect des droits humains, et les libertés associatives bousculées dans un contexte de rupture du dialogue social et du débat démocratique. L'État de droit a été malmené par les brutalités policières comme par des décisions législatives.

Qu'il s'agisse des offensives de groupes d'extrême droite – et leur cortège de violences - contre des projets d'accueil de personnes exilées ; de la volonté du gouvernement d'imposer à tout prix un durcissement des conditions d'accueil et de séjour des personnes étrangères en France ; du déni persistant de l'État à reconnaître le caractère systémique des discriminations dont sont victimes les personnes noires et arabes, ou perçues comme telles : VoxPublic a eu fort à faire pour soutenir, conseiller et accompagner ses partenaires.

Avec l'appui de VoxPublic, l'action de groupe menée par six associations contre les contrôles au faciès par la police a abouti à une audience exceptionnelle au Conseil d'État, qui a reconnu la réalité des contrôles discriminatoires en France, bien que la haute juridiction se soit arrêté au milieu du gué avec une décision décevante. De même, à Bélâbre (Indre), l'équipe municipale, que nous accompagnons, résiste vaillamment aux attaques de l'extrême droite. L'Anvita (Association nationale de villes et territoires accueillant) s'est outillée et formée avec notre aide pour soutenir les collectivités menacées.

Une source de satisfaction dans cette année sombre fut la place centrale occupée par les personnes concernées dans les actions que nous avons soutenues et médiatisées : prises de parole des personnes sans papiers contre la loi Asile Immigration, participation d'habitant·e·s de quartiers populaires à la rédaction d'une proposition de loi sur la démocratisation de la rénovation urbaine, participation à un programme de montée en compétences de personnes en situation d'exclusion, soutenues par la Fondation Abbé Pierre...

Alors que s'ouvre une longue séquence électorale, de 2024 à 2027, nous allons rester mobilisé·e·s pour ne rien céder à l'extrême droite et que soit entendue la voix des associations et collectifs qui réclament le respect des droits et l'égalité de toutes et tous.

Le Conseil d'administration



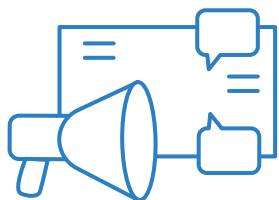
Le CA :

Issa Coulibaly,
Fabrice Ferrier,
Léa Gauthier,
Jean-Baptiste Paulhet,
Patrick Teil,
Loan Torondel,
Marcela Villalobos Cid

L'équipe :

Jean-Marie Fardeau,
Erika Campelo,
Laure Paradis,
Benjamin Sourice,
Sophie Chevrot Bianco,
Eva Victoria Fontana,
Amalia Blanchard Litique,
Alice Bergström

2023, VOXPUBLIC EN ACTION



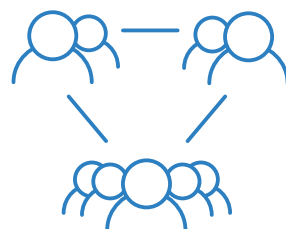
8

actions de plaidoyer
accompagnées



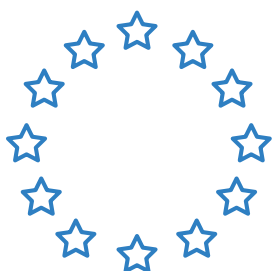
3

nouveaux
partenariats lancés



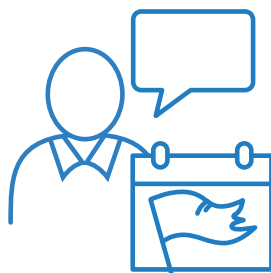
2

réseaux inter-
associatif animés



1

participation dans
un réseau européen



5

événements,
formations et
ateliers organisés



+ de

300

sujets publiés
dans les médias



12 076

mails envoyés aux parlementaires
par des citoyen·nes mobilisé·es.



Loi asile et immigration : VoxPublic a animé une coalition inédite de plus de 60 organisations en 2023

Dans un climat politique et médiatique prônant l'exclusion des personnes exilées, une trentaine d'associations et plusieurs collectifs de personnes étrangères, se sont réunis pendant plus de 18 mois au sein d'un espace inter-associatif et syndical animé par VoxPublic afin de favoriser les initiatives collectives entre organisations opposées au projet de loi.

Recommandations associatives pour une autre politique migratoire

La mise en place d'un espace inter-associatif en septembre 2022 a permis la production d'une feuille de route collective présentant une série de recommandations pour une politique migratoire respectueuse de la dignité et des droits des personnes exilées. Ce document a été signé, en mars 2023, par plus de trente organisations et a été largement partagé avec les décideurs et décideuses publics (parlementaires, cabinets ministériels, etc.). Certains ont confirmé avoir utilisé ces revendications dans des documents et/ou prises de parole, que ce soit lors de débats parlementaires ou dans les médias. Le document a été téléchargé 490 fois depuis notre site web en 2023.

« Non au projet de loi Asile et Immigration » : une campagne d'interpellation des parlementaires

En avril 2023, alors que les débats parlementaires s'ouvraient sur le projet de loi, une dizaine d'associations (ANVITA, Caracol, Utopia 56, Singa, Solidarités Asie France, CCFD-Terre Solidaire, La Cimade, le Centre Primo Levi, Dom'Asile, Emmaüs-France, la Ligue des droits de l'Homme, Solidarité Asie France, SINGA, et l'Union des Étudiants Exilés), ont lancé une campagne numérique d'interpellation des parlementaires pour leur demander de s'opposer aux dispositions du projet de loi. Cette plateforme, mise à disposition sur le site de VoxPublic, a de nouveau été utilisée à l'automne 2023. Plus de 4 500 mails ont été envoyés aux parlementaires.

Loi Asile Migration : ce qu'a fait VoxPublic pour soutenir ses partenaires associatifs et syndicaux :

- Animation d'un large collectif inter-associatif et syndical
- Suivi d'une stratégie de plaidoyer collective sur plusieurs mois
- Relations presse (co-rédaction et publication de tribunes, communiqués...)
- Soutien à la participation active de personnes concernées, en particulier lors des événements destinés aux médias.
- Faciliter la rencontre et le dialogue avec des Parlementaires



Les personnes exilé·es prennent la parole dans les médias avec le soutien de VoxPublic

A chaque étape du processus législatif, les organisations ont pu réagir très rapidement pour dénoncer le contenu du projet de loi et ses conséquences sur la vie des personnes concernées. A chaque fois, VoxPublic s'est chargée de « placer les tribunes » et de transmettre les informations et communiqués aux journalistes.

À l'occasion de l'ouverture des débats sur projet de loi au Sénat en novembre 2023, 35 associations, collectifs et organisations syndicales, appuyés par VoxPublic, ont organisé une conférence de presse pour mieux faire comprendre les dangers et les enjeux de ce projet de loi asile et immigration.

Parce que les personnes concernées sont trop souvent invisibilisées dans le débat public, cette conférence était portée par celles et ceux qui allaient être les premier·e·s à subir les conséquences de l'adoption de cette loi.



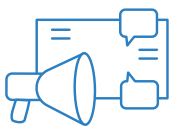
VoxPublic a permis aux collectifs sans-papier d'être autour de la table avec l'ensemble des associations. Nous avons pu avoir une tribune et nous faire entendre à chaque étape de l'adoption de la loi asile et immigration !



Aboubacar Dembelé, porte-parole du collectif des travailleurs sans-papier de Vitry/Seine (94)

RÉUSSITE > La présence de nombreux médias tels que l'AFP, Arte Journal, Le Monde, l'Humanité, Libération, M6, L'Humanité, RFI, entre autres, a garanti une couverture étendue de l'événement.

LOI ASILE, RELATIONS PRESSE ET INTERPELLATION PUBLIQUE



2

Interpellations numériques des parlementaires



1

Tribune



6

Communiqués de presse



3

conférence de presse (6 novembre, 11 et 19 décembre)



70

articles publiés dans la presse française et internationale



Ils et elles ont réussi !

Rosmerta, l'aventure de l'accueil continue à Avignon

Depuis ses débuts, VoxPublic a été aux côtés de l'association avignonnaise Rosmerta pour l'accompagner dans sa stratégie d'interpellation des autorités locales (préfecture, mairie, diocèse) et dans sa communication. Rosmerta a été créée fin 2018 à Avignon par un collectif de citoyen·ne·s décidé·e·s à agir pour que les personnes exilées, en particulier des mineurs isolés et des familles, ne dorment pas à la rue. Face à l'inaction des autorités malgré les alertes envoyées par les associations locales, les membres de Rosmerta ont décidé de réquisitionner une ancienne école privée appartenant au diocèse d'Avignon.

L'archevêque d'Avignon, alors en place, avait pris la regrettable décision de porter plainte contre les occupants. En octobre 2019, le tribunal d'instance d'Avignon avait ordonné à l'association de quitter les lieux tout en lui accordant le délai exceptionnel de 3 ans au nom « des droits au logement, à la vie privée, à la dignité humaine et au nom de l'intérêt supérieur de l'enfant ». Ce délai a expiré mi-2022, mais la trêve hivernale et une négociation avec le diocèse avaient permis de maintenir l'occupation jusqu'en 2023.

Malgré une proposition très solide de rachat de l'école par l'association, le diocèse a finalement refusé courant 2023 de vendre le bâtiment et réclamer son évacuation. Décidés à poursuivre l'aventure de cet accueil inconditionnel et fraternel, l'association a réussi à mobiliser la générosité de centaines de personnes pour pouvoir acheter un autre bâtiment qui a été inauguré le 24 janvier 2024. La détermination des personnes exilées accueillies et des militant·e·s engagé·e·s a permis d'enjamber tous les obstacles. VoxPublic est heureuse d'avoir pu contribuer à ces succès.

A DÉCOUVRIR : <https://rosmerta-avignon.fr>



Tout le temps qu'a duré notre réquisition citoyenne d'un bâtiment du diocèse d'Avignon pour y mettre à l'abri des jeunes mineur·e·s et des familles exilées, Rosmerta a régulièrement pris conseil auprès de VoxPublic. Le soutien stratégique et les analyses pertinentes de VoxPublic, notamment en matière de médiatisation, nous ont beaucoup aidés dans ces négociations difficiles tant avec le diocèse que les autorités locales.



Guigou, bénévole à Rosmerta depuis décembre 2018, gérant de la SCI «La Maison de Rosmerta» depuis mai 2023.



SOUTENIR L'ACCUEIL DES PERSONNES EXILÉES

Anticiper et riposter face aux menaces d'extrême droite

Initiatives d'accueil des personnes exilées, mouvements contre les discriminations et anti-racisme, associations de défense des droits des personnes musulmanes, des droits des femmes, des personnes LGBTQIA+, mouvements syndicaux et étudiants, nombreux sont les secteurs associatifs et militants confrontés à des attaques et des violences de l'extrême droite partout en France. VoxPublic a placé ce défi haut dans ses priorités. L'année 2023 a été également marquée par les pressions d'extrême droite sur des élu·e·s qui veulent appliquer une politique d'accueil digne des personnes exilées.

VoxPublic aux côtés de la commune de Bêlâbre et de l'Anvita engagées pour l'accueil des demandeurs d'asile

Depuis le 11 mars 2023, VoxPublic vient en appui au maire de Bêlâbre (Indre) et à son équipe municipale pour les aider à défendre le projet d'ouverture d'un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), en lien avec l'association Viltais (en charge de ce CADA). Le projet fait face à l'opposition d'habitant·e·s de Bêlâbre, et d'autres communes avoisinantes, soutenu·e·s par des personnalités, des partis et des groupuscules d'extrême droite.

Malgré ces mobilisations xénophobes et les menaces reçues, le maire Laurent Laroche et le Conseil municipal sont décidés à mener ce projet à bien. Une attitude exemplaire que VoxPublic est heureuse de soutenir par des conseils en termes de communication (conseil relations médias, organisation d'une conférence de presse), et dans la mise en place d'une stratégie de défense face aux attaques de l'extrême droite.

RÉUSSITE > avec l'appui de VoxPublic, la municipalité a pu imposer son récit dans les médias, contrant les fausses informations colportées par l'extrême droite. Malgré l'activisme et l'agressivité des opposants au projet de CADA, la municipalité a trouvé les forces pour garder le cap vers l'accueil de personnes exilées, et finaliser la vente, fin 2023, du bâtiment qui sera rénové.



Sur la base de son expérience auprès d'élus·es à Callac et Bêlâbre, VoxPublic a développé un partenariat avec l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) pour élaborer un guide sur les bonnes pratiques à destination des élu·e·s pour faire face aux attaques de l'extrême droite. Ce guide a été largement diffusé aux 81 collectivités territoriales membres de l'Anvita.



riposte médiatique et juridique

Le fonds Merci lance des plaintes contre ses harceleurs

Le 12 avril 2023, VoxPublic organisait une conférence de presse en présence de Maître Vincent Brengarth (cabinet Bourdon & associés), Chloé Freoa (co-directrice du fonds de dotation Merci), Benoît Cohen et Thomas Cohen (membres du Conseil d'Administration du fonds) pour annoncer le dépôt d'une plainte contre X pour harcèlement en ligne, provocation à la haine et injure à raison de l'appartenance à une religion.

Ces agissements sont intervenus à partir de l'annonce publique - en avril 2022 - du lancement du projet HORIZON portant sur l'accueil de personnes réfugiées et sur la redynamisation économique à Callac (Côtes-d'Armor). Le Fonds de dotation et ses représentant·e·s ont été visé·e·s par de nombreuses attaques personnelles, à caractère antisémite, qui se sont intensifiées avec la médiatisation de l'affaire à partir de septembre 2022.

VoxPublic les avait conseillés dans la stratégie juridique et mis en relation avec le cabinet d'avocats. VoxPublic les accompagne depuis novembre 2022, et le partenariat a été prolongé pour 2024.

CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- Stratégie de communication de crise et relations médias
- Formation et sensibilisation, diffusion de bonnes pratiques
- Conseils juridiques et mises en lien avec des avocat·e·s
- Création d'un réseau de veille en lien avec le média StreetPress.

RÉUSSITES

- 1 plainte déposée et actuellement instruite.
- 15 sujets dans les médias nationaux et régionaux (presse, radios,...).



Défendre les droits et libertés face aux attaques de l'extrême droite

Pour saisir les nouvelles menaces que font peser les groupes d'extrême droite contre la société civile et envisager des ripostes, VoxPublic a organisé durant l'été 2023 deux événements auxquels ont participé environ **80 militant·e·s concerné·e·s**. L'avocat Vincent Brengarth, et Mathieu Molard, rédacteur en chef de StreetPress et spécialiste de l'extrême droite, y sont intervenus.

A partir des points de vue exprimés et bonnes pratiques partagées, VoxPublic a publié le 5 décembre 2023 un nouveau guide pratique à l'attention des militant·e·s et des personnes exposé·e·s à aux menaces de l'extrême droite. Il a été téléchargé plus de 590 fois en moins d'un mois, et sera réédité en 2024.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ


Contrôles au faciès et violences policières, 2023 une année de drames et de défiance

En 2023, la France a été secouée par la mort tragique de Nahel Merzouk, jeune homme de 17 ans, tué lors d'un contrôle par un policier le 27 juin 2023. Cet événement a été le point de départ de révoltes de jeunes issus-e-s de quartiers populaires partout en France, entraînant deux morts et des centaines de blessés, parfois gravement mutilés.

Les violences policières, incluant les contrôles d'identité au faciès, humiliants et dégradants, traduisent un « *racisme systémique de l'institution policière française* » indiquent de nombreuses associations et organisations internationales (ONU). VoxPublic a continué de soutenir l'action de groupe engagée par 6 associations pour faire reconnaître par le Conseil d'État les contrôles au faciès. Une décision a été rendue par la chambre la plus solennelle du Conseil d'État en octobre 2023.



Pour une fois, je me suis senti citoyen et j'ai eu l'impression d'être intégré dans le système en étant dans la salle d'audience et de ne pas être juste un numéro anonyme. Je suis content qu'on ait pu porter notre voix. Mais d'un autre côté, je suis triste de voir que les conclusions de la rapporteure publique sont déconnectées des réalités. J'espère que les mots de Me. Antoine Lyon-Caen réveilleront l'humanité des juges.

Réaction d'un témoin présent à l'audience. 

Audience au Conseil d'État sur les contrôles au faciès

Le vendredi 29 septembre 2023 s'est tenue une audience exceptionnelle au Conseil d'État, dans le cadre de l'action de groupe intentée contre l'État par six organisations : la Maison communautaire pour un développement solidaire (MCDS), Pazapas Belleville, le Réseau - Égalité, Anti-discrimination, Justice - interdisciplinaire (REAJI), Amnesty International France, Human Rights Watch et Open Society Justice Initiative.

Les requérantes demandaient au Conseil d'État de constater le grave manquement de l'État consistant à laisser perdurer la pratique discriminatoire et systémique des contrôles au faciès. Les associations demandaient aussi au Conseil d'État d'enjoindre aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour y remédier (voir [MaRueMesDroits.org](https://www.MaRueMesDroits.org), site animé par VoxPublic).

Devant l'Assemblée du Contentieux, formation la plus solennelle du Conseil d'État, la plaidoirie de Me Antoine Lyon-Caen, avocat des associations, a permis de prendre la mesure du « *fléau pour la société française* » que représentent les contrôles au faciès, un mot repris par plusieurs médias qui ont assuré une couverture remarquable de cette audience.



Le Conseil d'État s'arrête au milieu du gué : une décision décevante et douloureuse

Alors qu'une audience combative avaient réussi à créer une belle dynamique collective entre organisations et témoins, la décision du Conseil d'État a douché les espoirs d'une transformation radicale des pratiques policières. Suite à l'arrêt du 11 octobre 2023, les six organisations déclaraient dans un communiqué commun coordonné par VoxPublic : « Le Conseil d'État a reconnu aujourd'hui l'existence d'une pratique des contrôles d'identité discriminatoires constituant une méconnaissance caractérisée de l'interdiction des pratiques discriminatoires. Cependant, le Conseil d'État a décidé de ne pas user de son pouvoir pour ordonner à l'État de prendre les mesures nécessaires pour y mettre fin. [...] Cet arrêt du Conseil d'État est particulièrement douloureux pour les milliers de personnes qui font l'objet de contrôles d'identité abusifs au quotidien, avec leur lot de violences et d'humiliations. »



« Dans l'action de groupe contre les contrôles au faciès, menée par des associations locales et internationales, et des avocat-e-s, l'appui de VoxPublic a été précieux pour faciliter la coopération entre ces acteurs, et leur permettre de faire entendre leurs voix et celle des personnes qui subissent ces contrôles. »

Myriame Matari,
avocate, association
REAJI (Réseau égalité,
antidiscrimination, justice
interdisciplinaire)

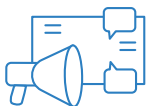
CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- animation du collectif des parties requérantes
- communication sur les réseaux sociaux (campagne #MaRueMesDroits)
- liens entre les témoins, et avec associations tierces
- facilitation de la coordination entre associations et avocat-e-s
- facilitation des relations presse (communiqués et conférences de presse)

RÉUSSITES

- aux côtés d'Amnesty International France, était en charge de la coordination de la communication et des relations presse autour de l'action et de l'audience, ainsi que de l'organisation de la conférence de presse du 11 octobre.

111 REPRISES MÉDIAS PAR :



5

agences de presse



8

médias internationaux



62

médias nationaux



36

médias régionaux
(presse, radios,...)



LOI SÉPARATISME,
LOI ANTI-
ASSOCIATIONS !
Libertés associatives
en danger !

ETAT DE DROIT ET LIBERTÉS ASSOCIATIVES

des inquiétudes qui se confirment en France et en Europe

Dans un contexte politique marqué par la mise en application de la loi dite « séparatisme » (adoptée en 2021), avec son contrat d'engagement républicain et ses dissolutions facilitées, des initiatives ont été mises en place pour soutenir des associations touchées par les restrictions croissantes de leurs libertés. Malgré la fin du financement de la Coalition pour les libertés associatives par le fonds Civitates, VoxPublic a continué de s'y impliquer aux côtés d'un nombre réduit d'associations, mais avec la volonté de transmettre les pratiques acquises, et continuer à soutenir certaines associations en demande d'accompagnement et de conseils face à des entraves subies.



VoxPublic a contribué à faire remonter ces alertes auprès des institutions européennes en participant, aux côtés de 45 organisations, à la rédaction d'un rapport annuel sur l'État de droit en Europe coordonné par le réseau Liberties.

Des webinaires et formations autour des bonnes pratiques et des droits des associations

Entre avril et juin 2023, VoxPublic et des membres de la Coalition pour les libertés associatives, dont la Coordination nationale Pas sans nous, la Cimade, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC), ont organisé un cycle de débats et de formations pour les associations afin de faire face aux attaques, multiples et variées, contre les libertés associatives.

Elles y ont abordé aussi la question de l'application de la « loi séparatisme » et du contrat d'engagement républicain. Fin juin, une formation à Paris réunissait vingt-huit participant·e·s, puis fin août, un atelier était également organisé dans le cadre de l'Université d'été des Mouvements Sociaux à Saint-Denis.

A la demande, VoxPublic prodigue des conseils de « première urgence » à des associations qui la sollicitent pour faire face à des attaques, et met à disposition son réseau (associatif, médias, avocats). VoxPublic participe également d'une veille continue sur le sujet, en lien avec l'Observatoire des libertés associatives.



On voit bien, que ce soit dans l'esprit ou l'application de la « loi séparatisme », que l'on ne vise pas seulement les « islamistes » mais tous ceux qui n'adhèrent pas à la conception de la République portée par le pouvoir et aux politiques qu'il met en œuvre.



Clara Gandin,
avocate (Source : Bondy Blog).



VoxPublic aux côtés d'Anticor pour défendre son agrément anticorruption



En 2023, Anticor, association de lutte contre la corruption et de promotion de l'éthique en politique, a de nouveau dû batailler pour défendre son agrément annulé par la justice administrative suite à un vice de rédaction par les services de l'ancien Premier ministre Jean Castex. Alors que la corruption coûterait 120 milliards d'euros par an à la France selon l'association, cet agrément permettait à Anticor de faire « réouvrir » des dossiers trop vite classés par le parquet, et de se constituer partie civile au nom des Français·e·s dans des procès liés à des faits de corruption.

RÉUSSITES >

VoxPublic a soutenu Anticor dans son combat en mettant à disposition sa plateforme d'interpellation des député·e·s. Plus de 6500 personnes ont participé en écrivant à leur député·e.

Anticor a déposé une nouvelle demande d'agrément et exhorte le gouvernement à lui restituer les moyens de son action en justice. Anticor le fait sans naïveté alors que le ministre de la Justice, et un conseiller du président, ont été mis en examen suite à des plaintes d'Anticor. Plusieurs recours ont été déposés par les avocats de l'association pour obtenir le renouvellement de l'agrément. Une proposition de loi a été déposée au Sénat pour retirer au gouvernement le pouvoir de délivrer l'agrément anticorruption aux associations, et confier ce rôle à une autorité indépendante. VoxPublic participe régulièrement aux réunions stratégiques de l'association et lui apporte ses conseils.

Une action européenne aux côtés du réseau Liberties

« *Les gouvernements européens ont continué d'affaiblir la démocratie en 2022* » pour 45 organisations européennes de défense des libertés

VoxPublic a contribué au rapport initié par le réseau européen Liberties sur l'« Etat de droit dans l'Union européenne en 2022 », qui documente notamment l'inquiétant recul des libertés associatives et des contre-pouvoirs démocratiques en France.

Le rapport présente les évolutions les plus marquantes, dans les pays de l'Union européenne, en matière de système judiciaire, de lutte contre la corruption, de liberté des médias, d'équilibre

des pouvoirs, de respect de l'espace civique et de questions systémiques relatives aux droits humains en 2022. Toutes les données ont été collectées par 45 organisations de défense des droits humains dans 18 pays de l'Union européenne. Le rapport constitue l'exercice de « rapport alternatif » le plus approfondi sur l'État de droit à ce jour rédigé par un réseau indépendant de défense des libertés dans l'UE.



JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Une proposition de loi citoyenne pour la démocratisation de la rénovation urbaine

Après une première rencontre organisée en décembre 2022 à l'Assemblée nationale, des représentant·es de collectifs et d'associations d'habitant·es venu·es de toute la France se réunissaient à Tours en avril 2023 pour découvrir, débattre et amender une proposition de loi citoyenne avec le député Charles Fournier (EELV - Indre-et-Loire). L'occasion de rédiger collectivement les premiers articles de cette loi citoyenne visant à permettre une meilleure participation des habitant·es dans les projets de rénovation urbaine, et plus particulièrement lorsque ces projets visent à détruire des logements habités.

RÉUSSITE >
le député Fournier s'est engagé à déposer la proposition de loi lors des débats de la session parlementaire 2023-2024

Dans les mois suivants, VoxPublic a co-animé avec son partenaire Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International (APPUII) un groupe de travail pour la rédaction de l'ensemble des articles de cette proposition de loi, en lien avec l'équipe du député, des juristes et un administrateur de l'Assemblée nationale. Un événement de présentation et validation de la proposition de loi a eu lieu le 28 février 2024 à Montreuil.

VoxPublic et la Fondation Abbé Pierre au service des plus précaires



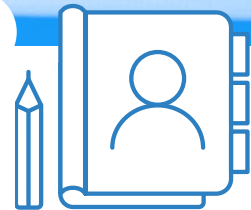
En 2023, VoxPublic a participé à la dynamique collective du chantier «*Rendre visible*» au sein du programme de capacitation de la Fondation. Cette collaboration vise à mettre en lumière les initiatives associatives et les alternatives promues par les « mal-logé·e·s », tout en contribuant aux réflexions pour l'organisation d'un nouveau temps fort de mobilisation et de communication de la Fondation en 2025.

En dotant ces acteur·ice·s d'outils et de stratégies efficaces, VoxPublic et la Fondation Abbé Pierre contribuent à amplifier la portée et l'impact des actions menées par des personnes en situation de précarité qui défendent leurs droits.



BOÎTE À OUTILS

Des outils et des ressources collectives indispensables aux associations



La boîte à outils de VoxPublic propose un précieux ensemble de ressources pour les organisations de la société civile désireuses d'agir efficacement auprès des décideur·euse·s politiques. En 2023, le site a enregistré 126 000 visites uniques, soit une augmentation notable de 58% par rapport à l'année précédente. En plus des annuaires de journalistes, de médias et de responsables politiques, tels que les député·es, sénateur·rice·s et cabinets ministériels, les téléchargements de ressources sont en constante progression, témoignant de l'importance croissante accordée à ces outils. (voir infographie ci-dessous). Parmi les fonctionnalités phares de la boîte à outils

se trouve désormais la plateforme d'interpellation en ligne, outil très efficace pour les organisations accompagnées par VoxPublic. Cette plateforme met à disposition une voie directe (soit par courriel soit par Twitter/X) pour que les membres des associations et collectifs, ainsi que leurs soutiens, adressent leurs revendications et propositions directement aux décideur·ice·s, renforçant ainsi leur capacité à influencer les politiques publiques et à promouvoir le changement social. En 2023, 3 campagnes d'interpellation ont eu lieu, 12 076 mails ont été envoyés aux parlementaires.

Boîte à outils, quelques données clés

126 000 visites du site (+58% par rapport à 2022)

Les annuaires libres de VoxPublic ont été téléchargés

6 230 fois en 2023 :

→ annuaire député·es : 1 717

→ annuaire sénateur·rices : 537

→ annuaire cabinets ministériels : 1 363

→ annuaire journalistes : 1 363

→ annuaire médias : 1 250



contact@voxppublic.org

www.voxpublic.org

X Instagram in